Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 12 (1910)

Heft: 3

Artikel: Un tumulus hallstattien au Bois de Murat près Matran (Fribourg)

Autor: Breuil, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-158813

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH

NEUE FOLGE XII. BAND 1910, 3. HEFT

Un tumulus hallstattien au Bois de Murat près Matran (Fribourg).

Par l'Abbé *H. Breuil,* Professeur à l'Université de Fribourg.

I. Historique des fouilles.

Lorsqu'on va par le chemin de fer de Fribourg à Genève, on passe à 4 kilomètres de cette première ville à la station de Matran. La gare est adossée à une pente assez raide qui mène, une quarantaine de mètres plus haut, à un petit plateau boisé de pins, dont les contours ont été entourés de travaux défensifs, bien conservés au S. E. et à l'E.

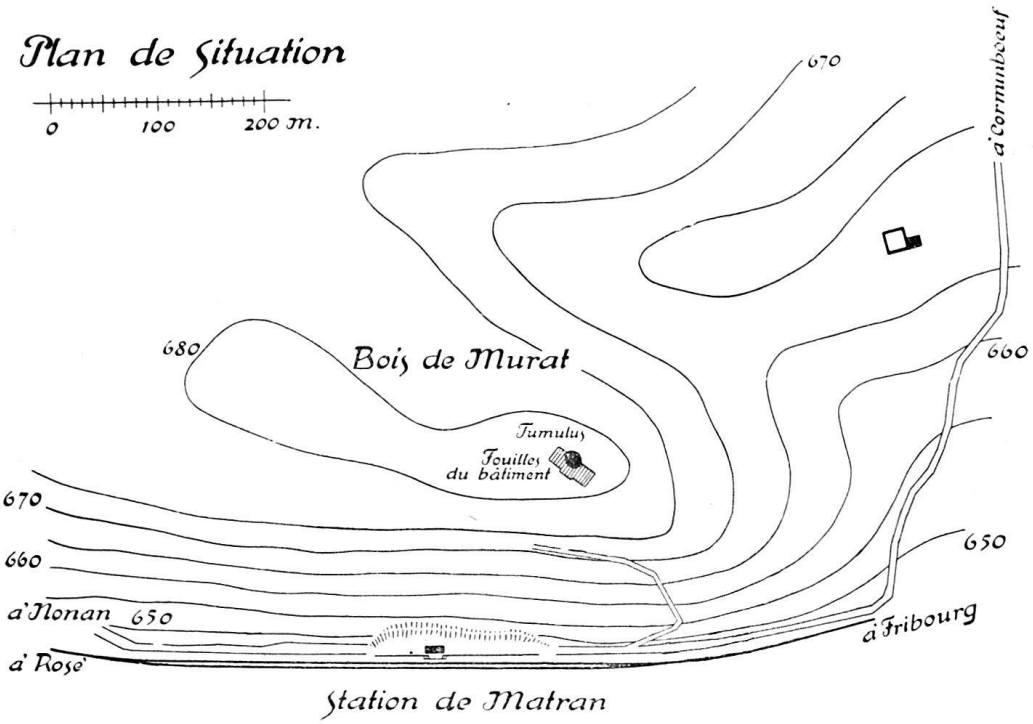

Fig. 1.

On appelle cet endroit le bois de „Murat", il appartient au territoire de la commune de Corminboeuf, et a fait partie, jusquà ces derniers mois, du domaine de Nonan. Récemment, le Bois de Murat fut acquis du Colonel de Reynold par M. le Comte Armand, désireux d'y établir un domaine et de placer un château en son point culminant.

En mai 1909, les travaux commencèrent, et l'on ouvrit un large chantier, destiné à établir la fondation de l'édifice. Le point choisi se trouva coincider avec une butte peu sensible, mais qui avait été déjà signalée comme

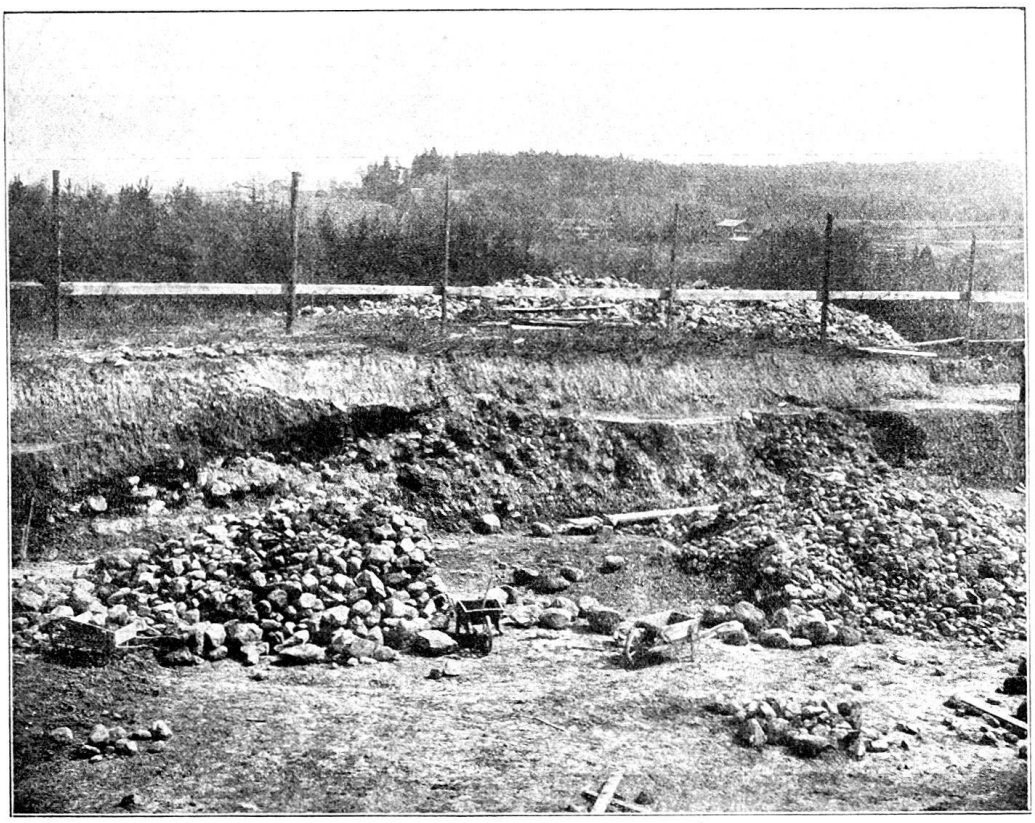

Fig. 2. Tumulus au bois de Murat. Les fouilles.

pouvant être un tumulus par divers archéologues helvétiques. (Plan de situation, fig. 1.)

Les fouilles (Fig. 2 et 3) ne tardèrent pas à mettre à jour un énorme monceau de blocs arrondis et de galets, dont l'accumulation formait un tertre funéraire. Bientôt on rencontra au milieu de ces pierres des plats de bronze cachés dans leur amoncèlement. M. le professeur Ducrest, archéologue cantonal, fut avisé; M. l'entrepeneur des travaux mit la meilleure grâce à faciliter leur tâche aux personnes chargées de suivre le progrès des fouilles et prit à coeur de surveiller tout spécialement, dans cette partie des travaux, ce qui pourrait avoir quelque intérêt. Monsieur Ducrest, M. l'abbé Besson, professeur au Grand séminaire, privatdocent à l'Université, M. Dubois, Bibliothécaire

universitaire et moi-même se partagèrent le soin de suivre le déblai du tertre. Mr. Aeby, géomètre cantonal, exécuta avec beaucoup d'habilité la levée du plan et des coupes. Chargé du rapport sur les découvertes, malgré la faible part que j'ai prise aux travaux, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui plus que moi ont donné de leur peine et de leur temps. Je manquerais à la justice si j'omettais de rappeler que Mr. le comte Armand, prévenu des découvertes auxquelles donnait lieu la construction de son château, a envoyé immédiatement les ordres nécessaires à la bonne marche de l'exploration

Fig. 3. Tumulus au bois de Murat. Les fouilles.

archéologique et à la continuation des travaux en dehors de l'espace inscrit dans le plan des constructions.

II. Le Tumulus.

Le tertre funéraire que nous avons à décrire était placé au point le plus élevé de la croupe, et se fondait si parfaitement avec les mouvements du terrain environnant, qu'on pouvait fort bien passer au voisinage sans le remarquer. Le monceau de pierre qui le constituait ne formait aucune saillie au dessus du terrain argileux d'alentour. La base s'en trouvait à 2 m 40 de la surface du sol, et présentait en son centre 1,30 à 1,65 d'épaisseur; au dessus de lui, il y avait encore 0,75 à 1,15 de terre arable. Si l'on note la position cul-

minante de ce point, il faut admettre qu'une partie de ce recouvrement argileux a disparu par l'action des eaux de ruissellement ; on est donc amené à penser que le tumulus a été masqué intentionellement par de larges apports de terre, à moins qu'il n'ait été placé dans une vaste excavation. Je crois plus probable la première hypothèse ; en effet, quelques morceaux de poterie, découverts à 14 m à l'Est du tumulus, tout à l'angle du terrain de construction, l'ont été à la profondeur de sa base ; d'autre part, on ne voyait aucune trace d'ancienne excavation dans la terre avoisinante. Le tumulus a donc été édifié sur une

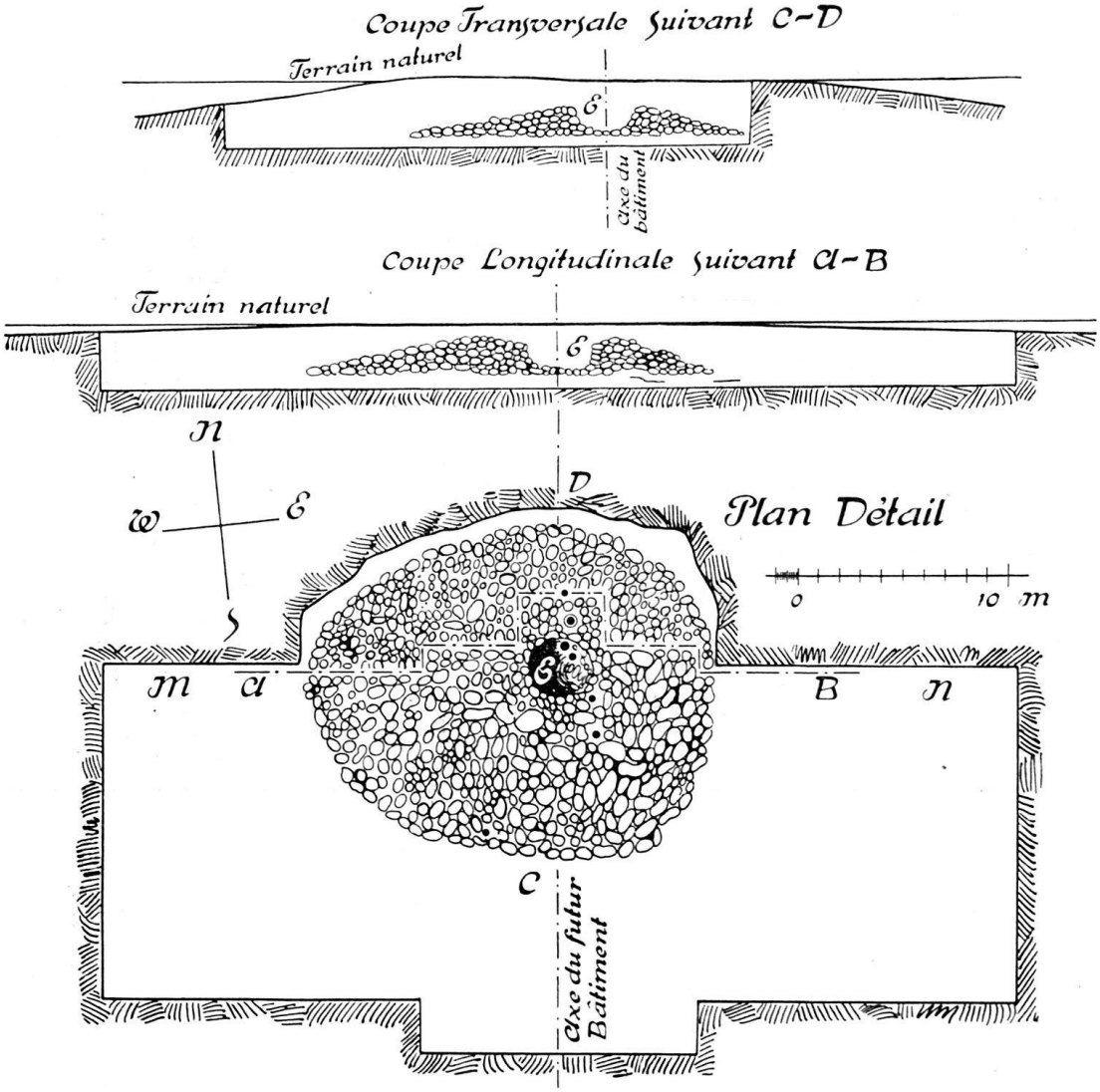

Fig. 4. Plan du Tumulus de Matran.

- • Emplacements où ont été trouvés des débris de plats de bronze.
- ◉ Débris de bronze, et petite jambe de statuette.
- *E* Espace circulaire de 3 m de diamètre et 1,20 m de profondeur, dont les pierres des parois et du fond portaient des traces de feu.
- ~ Couche de cendres, très prononcée sur la partie ouest du tumulus (voir coupe longitudinale A—B).

aire extrêmement large, probablement nivelée avec un certain soin et débarrassé de la végétation superficielle, puisqu'il ne reste aucune trace d'ancien humus enfoui sous son remblai.

A la base du monceau de pierre on voyait très nettement, dans la coupe Est-Ouest et du coté oriental, une mince trainée cendreuse, noire en dessous, rouge au dessus, trace d'un foyer, ou d'un bûcher allumé antérieurement à la construction du tertre et un peu plus bas que la masse des cailloux amoncelés. Cette distance suppose qu'on a rejeté de l'argile sur les cendres, avant d'apporter ceux-ci.

L'accumulation des galets et blocs de pierres qui forme le noyau du tumulus présente la forme général d'un cone volcanique, y compris la cheminée centrale, que remplit simplement de l'argile. La base n'est pas parfaitement ronde, puisque le diamètre NS ne mesure que 15 m 80, tandis que le diamètre E-O n'a pas moins de 19 m 20 (Fig. 4).

Le vide médian, la *cuvette* du tumulus est au centre, mais plus près du bord N et E; de son milieu au bord E, il y a 6 m 40, pour 9 m 40 au bord O, et tandis que le bord Sud est à 11 m 90, le bord N n'est qu' à 7 m 30 du même point. Sauf au pourtour, où les blocs, plus volumineux, étaient disposés d'une manière assez régulière, et tout autour de la *cheminée* centrale, les blocs de tout volume étaient amoncelés sans aucun ordre et sans aucun triage, il y en avait de toutes dimensions, depuis le poing jusqu'à la tête et même beaucoup plus gros encore; en général elles étaient assez fortes. Aucune terre ou presque n'avait pénétré dans les interstices; vers le centre, au voisinage de la cheminée, bon nombre portaient des marques non équivoques de feu, des plages de noir de fumée ou de noir animal; on voyait aussi, de temps en temps des parcelles de charbon. Des traces ferrugineuses s'observaient en maint endroit, et tout spécialement en surface du monceau des blocs et du coté O, il y avait une véritable brèche de limonite terreuse, qui paraissait en avoir moulé la surface en s'y écoulant. C'est en partie à cette couche qu'on doit la non pénétration de l'argile dans les galets, mais je suis porté à admettre que la terre rapportée en masse au dessus du tumulus de pierres avait été battue, tassée, du moins en ce qui concerne les premières assises qui ont servi de base aux autres.

Il est naturellement impossible de savoir si le vide du centre du tumulus était occupé par une sorte de caveau muni de boisages, ou bien comblé avec de l'argile, comme il se présentait à nous. Le fond en était empierré comme toute l'aire du tumulus, les dimensions de cette sorte d'alvéole sont une largeur de 3 m 10 de l'E à l'O, de 2,75 du N au S, pour une profondeur voisine de de 1 m 20. Les pierres des parois et du fond portaient des traces de feu.

III. Le mobilier funéraire.

Les premières trouvailles ont eu lieu en deux points de la partie S du tumulus et à une faible distance du bord, puis dans la partie S. O. Elles

consistaient en de nombreux débris de tôle de bronze déchirée et froissée par la pression des pierres, et ayant appartenu à une dizaine de plats très peu profonds et de forme circulaire, avec rivet central en fer. Rien de particulier ne les accompagnait. Sur l'emplacement de cette partie du tumulus, j'ai recueilli un petit tesson de poterie très-grossière. Puis on découvrit quelques débris de plats analogues très près de l'alvéole centrale, au S. O.

Fig. 5. Tige de fer d'usage indéterminé.

Toujours dans les pierres, mais dans la partie O du tumulus et à peu près à égale distance entre le bord et le trou médian, on recueillit une tige de fer très rouillée, longueur de 0,27 cm sur 0,015 de large et 0,01 d'épaisseur (Fig. 5).

Dans la partie centrale, mais tout en haut de la colonne de terre qui s'y trouvait et un peu en dehors vers le N, on recueillit une jambe de bronze ayant appartenu à une statuette humaine.

En plein centre, dans l'alvéole même, on découvrit de nombreux plats ou morceaux de plats. Un premier groupe, empilés les uns dans les autres, était à 1 m de profondeur, touchant presque le bord NNE de l'alvéole. Une seconde pile était à 0,50 plus bas; enfin, tout à la base de la colonne de terre remplissant l'alvéole, j'ai dégagé moi-même plusieurs débris d'une petite coupe à laquelle adhéraient encore des parcelles de bois, tandis qu'un des fragments de la pile précédente laissait voir l'empreinte fugitive d'un linge ou d'une étoffe à fine trame. Dans cette partie centrale, Mr. le prof. Ducrest a remarqué, vers la base, des paquets de terre noire semblant contenus dans des récipients réduits en bouillie, terre non cuite ou peut-être bois. Outre ces restes, Mr. le prof. Ducrest a recueilli, au centre du tumulus et en haut, très près de la jambe humaine par conséquent, quelques petits rivets de bronze, une petite anse de même métal cassée en deux, et une portion de petite plaque forée d'un trou de rivet qui était en fer.

En divers points, on a recueilli des parcelles de fer consumé par la rouille, et probablement les nombreux traces limoniteuses précédemment signalées sont les derniers vestiges d'objets entièrement décomposés.

Aucun débris osseux n'a subsisté, même à l'état de parcelle, le sol ne se prêtant pas à leur conservation.[1])

Les objets caractéristiques découverts au cours des recherches de Matran sont donc: — 1° la jambe de bronze, — 2° les plats en tôle de bronze, qui étaient au nombre d'une vingtaine.

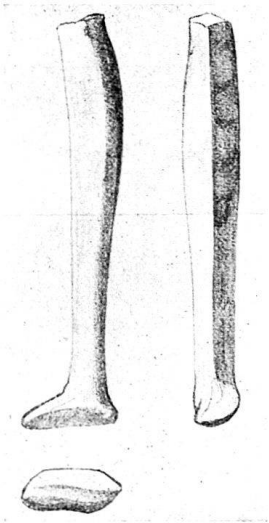

Fig. 6. Jambe humaine en bronze provenant d'une statuette brisée. Echelle: 1/3.

Jambe humaine (Fig. 6). Ce morceau de bronze mesure 0,145 de long; la fracture, faite au genou, est

[1]) Mr. le curé de Matran m'a appris que le sol du cimetière de la paroisse consume avec une très-grande rapidité les ossements des corps qui y sont déposés.

ancienne et ne comprend pas l'articulation; le mollet est très peu accentué et descend très-peu; le pied est très petit, à talon anguleux, à pointe tournée à droite, à corps faiblement sinueux; il permet de constater qu'il s'agit d'une jambe gauche. Le travail des surfaces a été achevé au burin et à la lime, ce qui a produit des arêtes très nettes, particulièrement la saillie du tibia. Il s'agit incontestablement du débris d'une statuette en bronze qui, complète, mesurait sans doute plus de 0,50 m. Elle ne peut être comparée qu'aux figures hallstattiennes découvertes en Sardaigne et dans l'Italie du Nord et jusqu'en Styrie; on y retrouve le même style raide et allongé, bien qu'il arrive rarement que ces statuettes atteignent de pareilles dimensions; la plus grande que je connaisse, le personnage central du char votif de Judenburg en Styrie, ne dépasse pas 0,25 m et n'a que 0,07 de longueur de jambe.

Plats en tôle de bronze. — Ils sont au nombre de 19 ou 20 en comptant les débris comme les plats mieux conservés. La tôle en était mince et

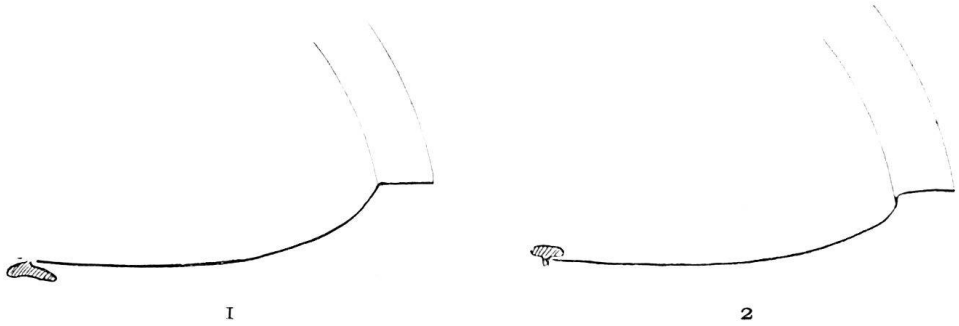

Fig. 7. Plats 1 et 2; section radiale et projection d'un segment de la bordure non décorée.

flexible, obtenue au battage; aussi n'avaient-ils pas assez de résistance pour servir sans être montés sur un cadre de bois; peut-être servaient-ils simplement de revêtement interne à des plats de bois; j'ai constaté l'existence de parcelles de cette matière au contact de l'un d'eux. Un rivet de fer unique, au centre, maintenait l'adhérence de la tôle à son support. La tête du rivet formait saillie au milieu du plat; elle est conservée plusieurs fois; si, dans un cas, elle semble avoir émigré sur la face inférieure, je suppose que cela tient à ce que, les plats étant empilés les uns dans les autres, la tête du rivet d'un plat aura, en se rouillant, adhéré au plat qui se trouvait superposé.

Nous décrirons successivement chaque plat ou fragment de plat, en suivant, autant que possible, la complication de l'ornementation qui a été obtenue à l'estampage.

1. Plat (Fig. 7, No. 1) trouvé au centre du tumulus, à mi-hauteur; sans ornement sur le rebord; une tête de rivet, appartenant sans doute à un autre plat, adhère à sa face convexe. Rayon: 0,14 cm.
2. Plat (Fig. 7, No. 2) trouvé avec le précédent, presque identique; rivet normal, à tête située sur la face convexe. Rayon: 0,145 cm.

3. Plat (Fig. 8, No. 3) trouvé au milieu du tumulus, mais dans la partie haute. Bord orné de trois moulures externes et autant d'internes. Rayon: 0,17 m.
4. Quelques fragments d'un plat (Fig. 8, No. 4) à rebord orné d'une série de point en relief, estampés, de dimensions assez petites. Pas de moulures. Trouvé dans les cailloux de la partie S du tumulus.
5. Grand plat (Fig. 8, No. 5) trouvé dans les cailloux de la partie S du tumulus. Rivet de fer au centre avec tête sur la face concave. Bordure ornée d'une grosse moulure externe et de gros points en relief espacés de 2 en 2 centimètres. Rayon du plat: 0,18 cm.
6. Plat (Fig. 8, No. 6; fig. 11) trouvé dans les cailloux de la partie sud du tumulus, à bordure ornée d'une moulure externe et de petits points en relief en une seule série placée assez près de la moulure. Rayon: 0,165 cm.
7. Plat (Fig. 8, No. 7) trouvé dans les cailloux de la partie sud du tumulus; l'un des mieux conservés; bordure à une moulure externe et une série de petits points en relief, proches du bord interne. — Diamètre: 0,145 cm.

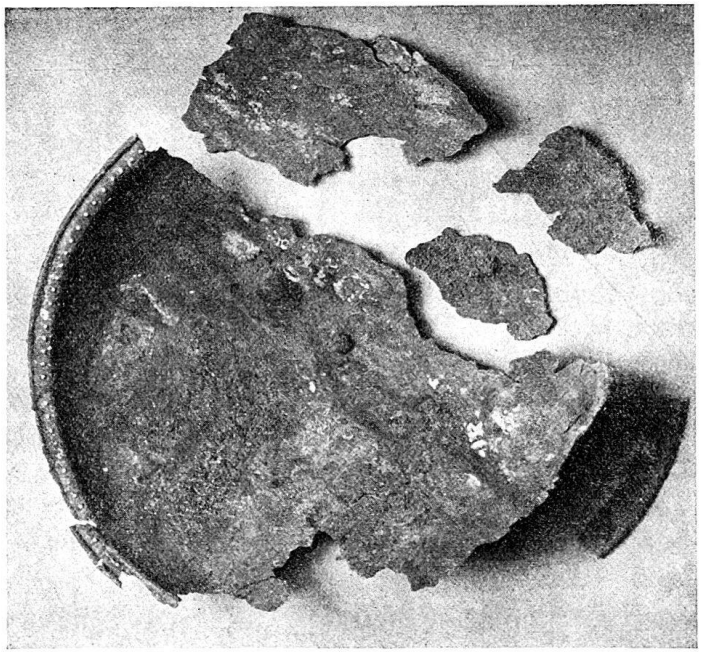

Fig. 11. Plat en tôle de bronze du tumulus de Matran, No. 6.

8. Plat (Fig. 8, No. 8) trouvé au centre du tumulus, à mi-hauteur; à bordure ornée d'une moulure externe et d'une série de petits points en relief, située le long de la moulure. Rayon: 0,137 cm.
9. Plat (Fig. 8, No. 9) trouvé avec le précédent; bordure ornée d'une moulure externe, d'une autre interne, et d'une série de petits points en relief. Rayon: 0,137 cm.
10. Fragment isolé de bordure de plat (Fig. 8, No. 10), trouvé dans les cailloux au N-O du centre et à son voisinage immédiat; elle est ornée d'une moulure externe, d'une autre interne et d'une série de points plus près de la moulure externe que de l'autre.
11. Plat (Fig. 8, No. 11) en très-mauvais état, réduit à des fragments trouvés au centre du tumulus, dans la partie haute; bordure ornée d'une mou-

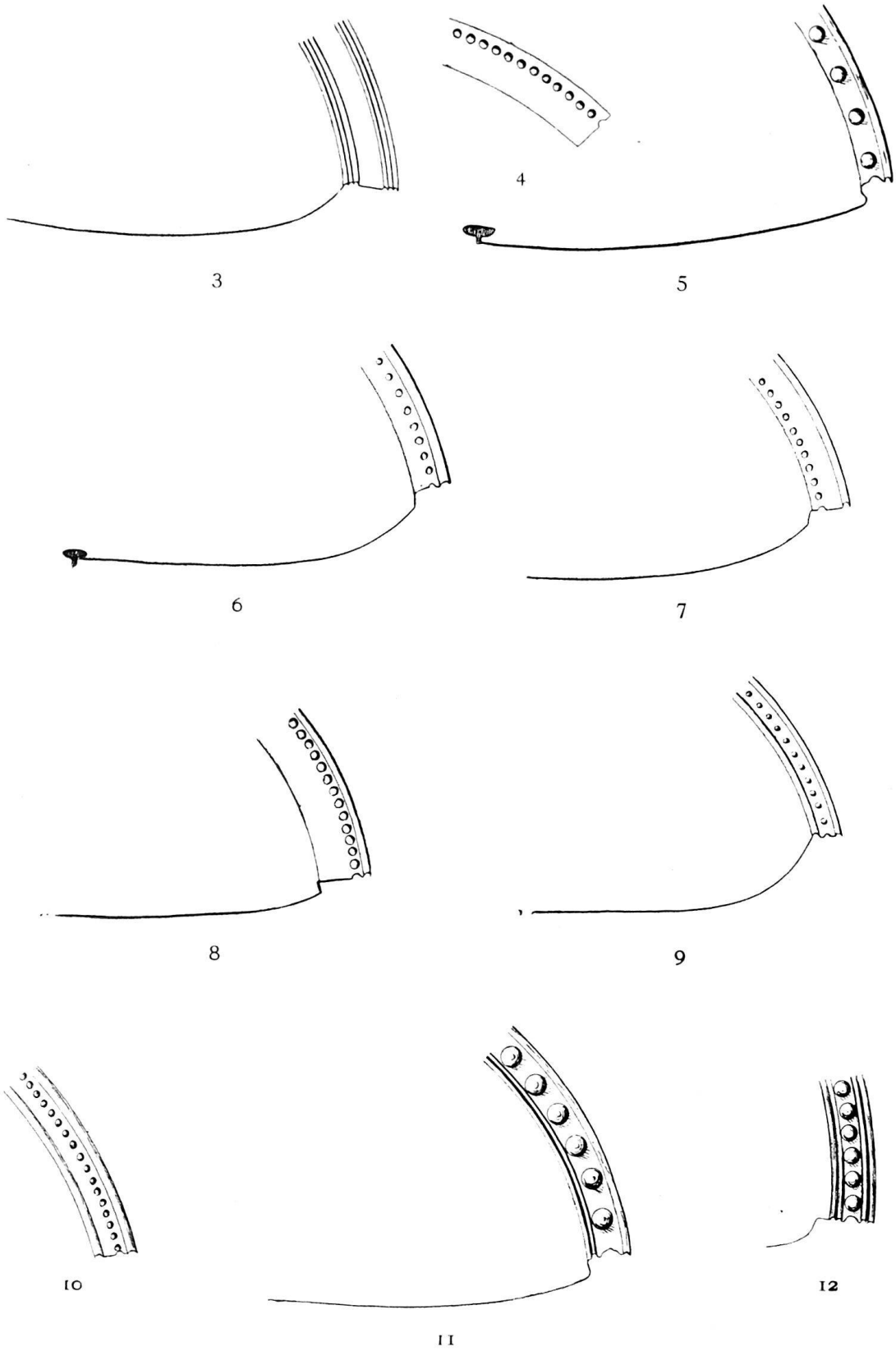

Fig. 8. Plats 3 à 12; section radiale et projection d'un segment de la bordure décorée.

lure externe, de deux autres internes plus étroites et d'une série de gros points en relief, peu espacées.

12. Plat (Fig. 8, No. 12) tout-à-fait broyé, trouvé au S, dans les cailloux, à bordure ornée de deux moulures externes et de deux autres internes, et d'une série de gros points très-peu espacés.
13. Quelques fragments de rebords d'un plat (Fig. 9, No. 13), trouvés dans les cailloux au S du tumulus. Bordure ornée d'une moulure à l'extérieur et à l'intérieur, et d'une série de cercles centrés en relief, peu espacés.

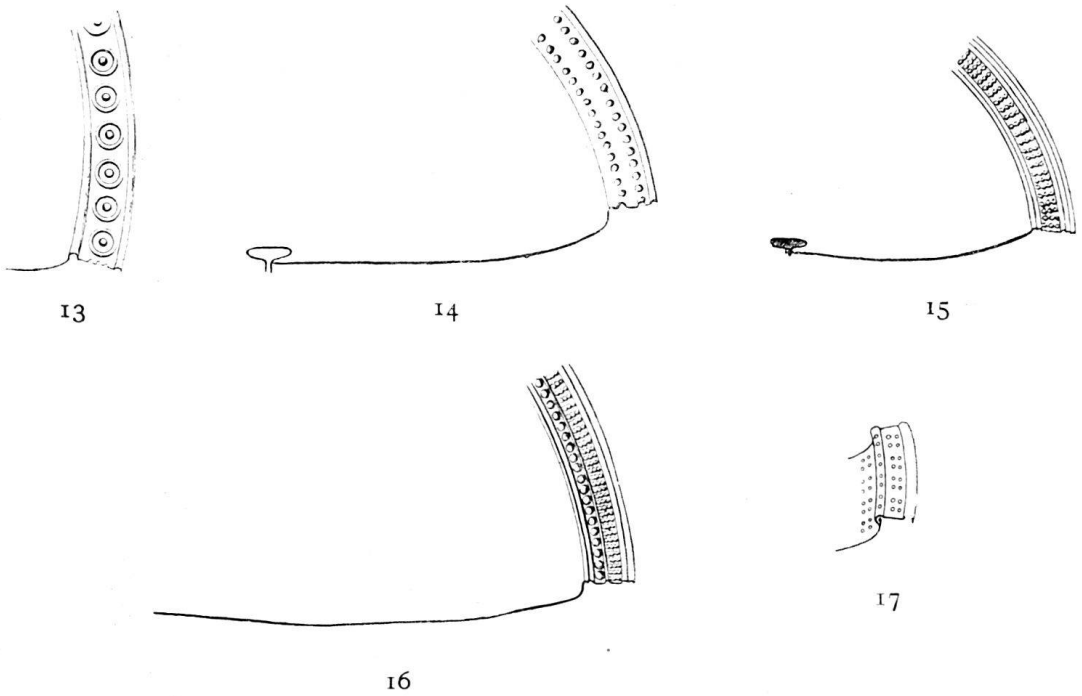

Fig 9. Plats 13 à 17; section radiale et projection d'un segment de la bordure décorée.

14. Plat extrêmement chiffonné (Fig. 9, No. 14), trouvé dans le centre du tumulus, vers le haut; rivet de fer au centre, à tête du côté concave. Bordure ornée d'une seule moulure externe, et d'une double série de petits points en relief. Rayon: 0,137 cm.
15. Petit plat (Fig. 9, No. 15), trouvé avec le précédent: rivet de fer au centre avec tête du côté concave. Bordure ornée de trois moulures externes et de deux internes, et, dans les champs intermédiaires, de très-petits points disposés par files radiales de trois. Rayon: 0,10 cm.
16. Grand plat (Fig. 9, No. 16) trouvé dans les cailloux au S du tumulus; tôle remarquablement mince. Bordure très décorée: deux moulures externes, deux internes, et une médiane divisant le champ en deux zones; la zone interne est ornée de points tangeants en relief, assez petits, l'externe présente la même décoration en séries radiales de trois points. Rayon: 0,17 cm.

17. Petit fragment de coupe (Fig. 9, No. 17) découvert au centre du tumulus, très-bas. J'en ai recueilli une partie en contact avec des débris de bois, vestiges de la monture. Bordure à moulure externe, champ orné de groupes de quatre petits points espacés; moulure interne ornée de

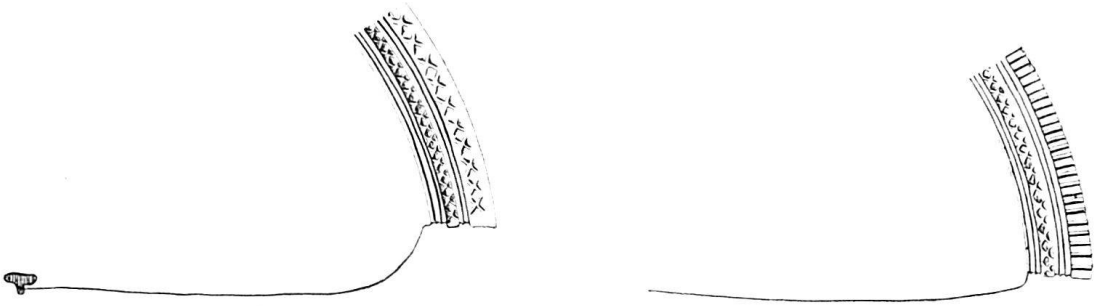

18 19

Fig. 10. Plats 18 et 19; section radiale et projection d'un segment de la bordure décorée.

petits points, disposés par paire en face des carrés de points du champ; la concavité qui se trouve sous la moulure interne est ornée aussi de tout petits points rangés en rectangles, quatre par quatre.

Un fragment identique, trouvé séparément, mais dans le centre du tumulus aussi, fait douter s'il y avait une ou deux petites coupes.

18. Plat (Fig. 10, No. 18) trouvé dans les cailloux du S du tumulus; rivet de fer habituel. Bordure très-ornée: triple moulure interne, aucune externe; champ divisé par une double moulure médiane le partageant en deux zones ornées d'X en relief; le dessin les a fait un peu plus grands et moins serrés qu'ils ne sont. Rayon: 0,165 cm.

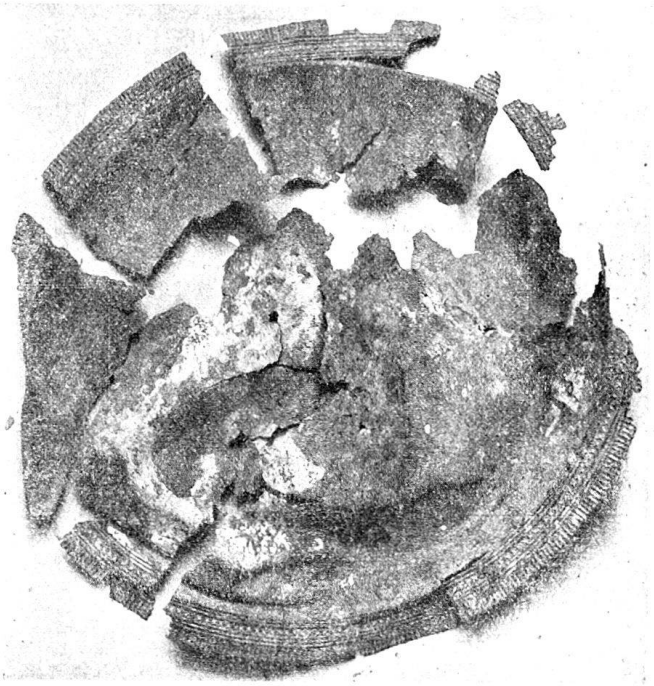

Fig. 12. Plat en tôle de bronze du tumulus de Matran; No. 19.

19. Plat (Fig. 10, No. 19; fig. 12) trouvé avec le précédent; ne semble pas avoir eu de rivet central. Bordure très-décorée: triple moulure interne, triple moulure médiane, divisant le champ en deux zones; la zone interne est ornée d'X en relief, la zone externe, de petits batonnets fuyant vers le rebord, et disposés d'une manière radiale. Rayon: 0,155 cm.

La découverte de près de vingt plats en tôle de bronze, dans un tumulus de la plaine Suisse, est assez imprévue.

Ces plats se rattachent indubitablement à la civilisation hallstattienne, tant par leur forme générale, que par leur décoration et leur technique.

Un vase très plat, en forme d'assiette sans rebord, qui provient d'un tumulus de Lunebourg (Allemagne) montre, au centre, un gros rivet en saillie; mais ce dernier semble de forme différente et en bronze, et il existe des annexes, têtes de griffons et autres, qui manquent ici [1]).

A Hallstatt même, on a recueilli divers plats de bronze à rebords certainement apparentés avec les nôtres, quoique généralement plus creux,[2]) mais ils s'en écartent par leur petite anse et ses breloques, et les motifs de décorations.

En Bavière, Naue a recueilli dans des tumulus hallstattiens une bordure à gros points espacés, et une petite coupe sans rebord, mais ornée du même motif, qui ne sont pas sans rapport avec notre trouvaille de Murat.[3])

Dans le grand duché de Bade, un tumulus de Buchheim, du vieux hallstattien, avec grande épée de fer, a donné un vase en tôle de bronze, en forme de saladier, par conséquant beaucoup plus creux que les nôtres, mais orné de trois séries de points estampés en relief, une de gros points entre deux de petits.[4]) Les décorations en petits points, en gros points, en cercles centrés, en bandes séparées par des moulures multiples, se retrouvent dans le grand cône en forme de bonnet d'or repoussé, trouvé à Schifferstadt (Palatinat), sur les cuirasses de Fillinges (H^te Savoie), de Grenoble etc.[5]) On retrouverait d'ailleurs jusque dans certaines palafittes de la fin du bronze les premiers indices de ces ornements à points en relief, et quelquefois sur des petits plats qui peuvent être les prototypes des nôtres.[6]) Le fragment le plus intéressant, de Möringen, est une bande de bronze, avec moulures externe, interne et médiane; le champ est divisé en deux zones, l'une orné d'une série de points repoussés et l'autre d'une cercle centré. Mais l'objet n'annonce pas la courbure d'un bord de plat, et se rapproche plutôt des ceintures hallstatiennes en feuille de bronze du Jura et d'ailleurs.

---

[1]) Anzeiger des Germanischen Museums in Nürnberg.

[2]) Ed. Fr. v. Sacken, Das Grabfeld von Hallstatt in Ober-Österreich. Wien 1868. A la planche XXIV, on trouve une forme très plate (Nr. 8) et une autre moins (Nr 5); tous ces plats sont munis d'une petite poignée rivée à la bordure, supportant diverses breloques; les canards et les „soleils" qui les ornent les distinguent de nos objets suisses.

[3]) Dr. J. Naue, Die Hügelgräber, Tafel XXXVI et XXXVII.

[4]) Prähistorische Blätter, 1893 Nr. 3, pl. IV.

[5]) O. Costa de Beauregard. Les cuirasses celtiques de Fillinges, Revue Archéologique 1901. II. p. 308. — Forrer: Vorgeschichte des Europäers, Tafel 144 et 164.

[6]) Musée de Lausanne. Antiquités Lacustres Pl. XXV. Nr. 2, 4, 5. Les ornements sont sur la panse, et non sur les rebords — Gross, Protohelvètes pl. XXII, XXV. — On en trouve divers exemples, sur phalères: Mitt. Ant. Gesellschaft Zürich, XIX 3, pl. IV et XVI; XXII 2, pl. XIII.

C'est parmi elles, et non parmi les objets des stations lacustres que l'on retrouve la totalité des éléments décoratifs de nos bords de plats.[1])

La réciproque n'est d'ailleurs pas exacte, car beaucoup d'ornements des ceintures ne se retrouvent pas ici, pas plus que les personnages et les animaux; ces indications pourraient avoir quelques significations chronologiques, de nature à faire remonter nos plats un peu plus haut que l'époque de ces belles ceintures; mais ce n'est pas certain, et il vaut mieux, après avoir noté l'analogie très grande des ornements estampés, les considérer comme sensiblement contemporains.

Autres objets. La liste n'en est pas longue: aucune fibule, aucune arme, aucun bijou ou ornement quelconque de fer ou de bronze. Un seul objet de fer s'est conservé, une tige de 0,265 m de long, très-corrodée, faiblement incurvée, aplatie; sa largeur est de 0,15 m environ, pour une épaisseur qui oscille autour de 0,01, la section est rectangulaire. Ce ne peut être une ferrure de roue, car l'incurvation se fait dans le sens de la largeur et non de l'épaisseur. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce débris.

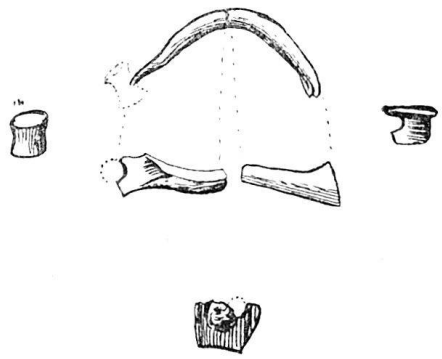

Fig. 13. Anse et rivets de bronze.

Les seules parcelles d'autres objets (Fig. 13) qui demeurent à signaler sont: — 1. les deux moitiés d'une petite anse incurvée, en bronze, cassée par le milieu et qui était attachée aux deux bouts par des rivets traversant la partie élargie. Un secteur du trou subsiste. — 2. deux rivets de bronze. — 3. un fragment de petite plaque de bronze avec tête de rivet de fer adhérente.

Ces objets ne méritent pas qu'on s'y arrête.

En résumé, par son mobilier, le tumulus de Matran ou plus exactement du Bois de Murat, près Matran, se rattache à une période avancée de l'époque Hallstattienne. Le peu de vestiges de cette phase de civilisation découverts en Suisse jusqu'à présent donne à cette trouvaille une réelle importance; les deux traits caractéristiques de son mobilier sont donnés par la jambe de statuette et par la décoration des plats en tôle de bronze. On ne peut nier ce qu'a d'anormal l'uniformité singulière de ce mobilier funéraire presque exclusivement composé de ces plats, surtout si on le compare au riche contenu du tumulus de Lunkhofen (Aargau).

[1]) Chantre, Études Palethnol. dans le Bassin du Rhône Premier âge du fer. Ceintures de Corveissat, Chilly, Amancey, Amondans, Refranche: pl. XXIV, XXVII, XXIX, XXXIII, XXXVI, XLI. — Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 365, fig. 350, Ceintures de Russikon. — Pič, Cechy předhistorickè II, pl. XXXII, fig. 1. — Breuil et de Goy. Note sur une sépulture antique de la rue de Dun à Bourges découverte en 1849. Mém. Soc. Ant. Centr. XXVII, 1904 (sépulture apparentée à Lunkhofen). — A. Bertrand et S. Reinach: Les Celtes et les Gaulois dans les Vallées du Pô et du Danube, p 91 et 92: plaques de Hagenau, province du Rhin. — v. Sacken, loc. cit. pl. XI. pour Hallstatt. — Lindenschmit, Sigmaringen, pl. XIII, XVII, XXVI.